

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 JUIN 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 62

Votants : 72 (dont 10 procurations)

N° 9B

OBJET :

REPRISE DES
RESULTATS DE
CLOTURE DU
SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT
TOURISTIQUE DE
LA MONTAGNE
BOURBONNAISE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 26 JUIN 2018

Publiée ou notifiée

le : 26 JUIN 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA (jusqu'à la délibération n°37) – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la délibération n°37 et à partir de la délibération n°39) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL (à partir de la délibération n°3) – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD –N. RAY (à partir de la délibération n°4 B/) – J. ROIG – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN (jusqu'à la délibération n°40) – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°23 B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE (à partir de la délibération n°4 B/) –M. MONTIBERT (à partir de la délibération n°9 A/) – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE –E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la délibération n°33 C/ et à partir de la délibération n°35) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – G. MAQUIN – C. GRELET (à partir de la délibération n°12) – C. MALHURET – E. VOITELLIER - MC. STEYER - B. KAJDAN (de la délibération n°1 à la délibération n°38 et à partir de la délibération n°40) - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI (à partir de la délibération n°8) - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE (de la délibération n°1 à la délibération n°30 et à partir de la délibération n°32) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mme C. BENOIT à G. MAQUIN, Vice-Présidente.

Mmes et MM. YJ. BIGNON à JL. GUITARD – C. SEGUIN à J. KUCHNA (à partir de la délibération n°41) – C. GRELET à JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°11) – C. LEPRAT à M. JIMENEZ – H. DUBOSCQ à JS. LALOY – P. SEMET à F. SKVOR – J. COGNET à MC. VALLAT – JM. GUERRE à B. AGUIAR – F. DUBESSAY à J. ROIG – P. BONNET à M. GUYOT, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant :

Mmes et MM. J. BLETTERY à D. DEMANUELE – C. FAYOLLE à JG. GENESTE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés :

M. R. MAZAL, Vice-Président.

Mmes et MM. J. JOANNET – F. HUGUET - A. GIRAUD – F. BOFFETY, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211-12,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu l'article 97 de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu la loi du 7 Août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et notamment ses articles 65 et 68,

Vu la délibération n°5 du 16 novembre 2017 approuvant la convention de liquidation du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique (SMAT) de la Montagne Bourbonnaise,

Vu l'arrêté préfectoral n° 668/2017 du 28 décembre 2017 mettant fin à l'exercice de ses compétences par le Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de la Montagne Bourbonnaise,

Vu la délibération n°7 du 20 décembre 2017 portant création du budget annexe « Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise »,

Vu le budget primitif 2018 du budget annexe « Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise » approuvé le 8 mars 2018 par le conseil communautaire,

Vu les Comptes administratifs 2017 du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique (SMAT) de la Montagne Bourbonnaise approuvés par délibération du Comité Syndical le 16 mars 2018,

Considérant la nécessité d'intégrer les résultats de clôture du Budget Principal et des quatre Budgets Annexes du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique (SMAT) de la Montagne Bourbonnaise au budget annexe « Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise » de Vichy Communauté,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'affecter, conformément à l'annexe joint, les résultats du Budget Principal et des quatre Budgets Annexes de l'Etablissement,
- D'imputer l'excédent de fonctionnement, en recette, à l'article 7788 du budget annexe « Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise »,
- D'imputer le déficit d'investissement, en dépense, à l'article 1068 du budget annexe « Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve cette proposition,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....
Fait et délibéré, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 14 juin 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,
Frédéric AGUILERA



**Affectation des résultats 2017 du Syndicat Mixte d'Aménagement touristique de la Montagne Bourbonnaise
au Budget Annexe "Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise" de VICHY COMMUNAUTÉ**

Délibération	Budget	Fonctionnement		Investissement	
		Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
n°2/3/2018	Principal		8 462,13		14 989,74
n°3/3/2018	Loge des gardes	-741,80		-37 343,94	
n°4/3/2018	Plan d'eau		398,83	-69 822,83	
n°5/3/2018	Maison du Verrier		84		3 020,79
n°6/3/2018	Animations		1 535,83	0,00	0,00
TOTAL			9 738,99	-89 156,24	

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 9 B/ - DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN

Objet de l'acte : 2018 - REPRISE DES RESULTATS DE CLOTURE DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

.....
Date de décision: 14/06/2018

Date de réception de l'accusé 26/06/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 14JUI2018_9B

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180614-14JUI2018_9B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 9 B.pdf (99_DE-003-200071363-20180614-14JUI2018_9B-DE-
1-1_1.pdf)